

Informations concernant le salarié désigné ci-dessous :

Si le salarié a quitté l'établissement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016, cochez cette case  et retournez le questionnaire sans le remplir.

Informations sur les rémunérations et les charges en 2016

Ne pas porter les centimes, indiquer 0 en cas de non-versement

<b>1</b>	<b>Rémunération brute annuelle totale</b> (avantages en nature inclus).....		€
<i>dont</i>	1.1 Rémunération des heures supplémentaires et/ou complémentaires en 2016 .....		€
	1.2 <b>Total des primes</b> et compléments de salaire (y compris 13 <sup>e</sup> mois).....		€
<i>dont</i>	1.2.1 Primes d'ancienneté .....		€
	1.2.2 Primes liées à des contraintes du poste de travail (travail posté, en équipes alternantes, de nuit, astreintes, pénibilité, risque...).....		€
	1.2.3 Primes liées aux performances individuelles .....		€
	1.2.4 Primes liées aux performances collectives, d'équipe, d'atelier.....		€
<b>2</b>	<b>Autres éléments de rémunération non inclus dans la rémunération brute</b> (indemnités de licenciement, de mise à la retraite, indemnités journalières de sécurité sociale versées si subrogation, y compris rachat de jours de CET...) .....		€
<b>3</b>	Sommes attribuées au titre de l' <b>intéressement</b> (versées en 2017 au titre de l'exercice 2016).....		€
<b>4</b>	Sommes attribuées au titre de la <b>participation</b> (répartition de la réserve spéciale versée en 2017 au titre de l'exercice 2016) .....		€
<b>5</b>	<b>Abondement</b> de l'employeur au PEE, Perco, PEI, PEG versé en 2016.....		€
<b>6</b>	<b>Cotisations patronales totales</b> (après exonérations) .....		€
<i>dont</i>	6.1 Cotisations pour la <b>retraite supplémentaire</b> et/ou la <b>prévoyance complémentaire</b> (frais de santé, mutuelle).....		€

Informations sur le temps travaillé en 2016

→ Pour les salariés qui ne sont pas au forfait jour :

<b>7</b>	<b>Total des heures rémunérées en 2016</b> (rubrique de la DADS ou de la DSN) .....		heures
<i>dont</i>	7.1 <b>Heures supplémentaires</b> ou <b>complémentaires</b> rémunérées en 2016.....		heures

→ Pour tous les salariés, les questions se rapportent à la plus longue période d'emploi sans changement

<b>8</b>	<b>Durée hebdomadaire</b> pratiquée habituellement en 2016 (en cas de cycle, de modulation ou pour les salariés au forfait jour, renseignez la durée moyenne).....		heures / semaine
<b>9</b>	<b>Nombre de jours travaillés</b> habituellement par semaine en 2016.....		jours travaillés/ semaine
<b>10</b>	<b>Si le salarié n'est pas au forfait jour : durée du travail</b> prévue dans le contrat de travail, l'accord collectif ou les statuts pour la période d'emploi effectuée en 2016 (durée hors congés payés, jours de RTT, jours fériés, ponts et repos hebdomadaires) ....		heures / an
<b>11</b>	Si le salarié a exercé son activité à <b>temps partiel</b> , indiquez le taux de temps partiel		%
<b>12</b>	<b>Si le salarié est au forfait jour : durée du forfait en jours</b> .....		jours / an

→ Les questions suivantes se rapportent à l'ensemble de l'année 2016

Indiquer 0 si le salarié n'est pas concerné en 2016

<b>13</b>	<b>Congés et absences</b>	* unité : JE : jours ouvrés, JC : jours calendaires, HH : heures				
	Jours de congés et de RTT effectivement pris par le salarié en 2016 (yc CET)	Jours fériés chômés, ponts accordés et repos compensateur	arrêts maladie	Congés maternité / paternité	Accident Travail / Maladie Professionnelle (AT / MP)	Autres absences (ex : grèves, débrayage, raisons familiales / personnelles)
<i>unité*</i>						

→ CET - Informations sur le compte épargne-temps en 2016

<b>14</b>	Préciser le nombre de jours de congés pris en 2016 et provenant du CET du salarié.....		jours ouvrés
<b>15</b>	Jours versés sur un <b>compte épargne-temps (CET)</b> au titre de 2016.....		jours ouvrés